

RN 94 / TRAVERSÉE DE LA ROCHE DE RAME

Objectifs de l'opération.....	<u>1</u>
Contexte territorial.....	<u>1</u>
Description de l'opération.....	<u>2</u>
Caractéristiques techniques.....	<u>2</u>
Avancement de l'opération et échéances prévisionnelles.....	<u>3</u>
Volet financier.....	<u>4</u>

Objectifs de l'opération

La commune de la Roche de Rame est traversée par la RN94, axe principal structurant du réseau routier des Hautes-Alpes qui dessert la haute vallée de la Durance, assure la liaison entre Gap et Briançon et constitue une des liaisons avec le Nord et l'Italie.

Le projet vise à réaménager la RN94 au droit de la Roche de Rame, en répondant aux objectifs suivants :

- Assurer aux habitants et usagers de la RN94 des conditions de sécurité satisfaisantes ;
- Assurer aux usagers de la RN94 des conditions de circulation satisfaisantes en termes de fluidité et de fiabilité des temps de parcours ;
- Garantir une bonne insertion du projet dans son environnement ;
- Améliorer la qualité de vie des habitants et favoriser l'attractivité touristique du village.

Contexte territorial

Le territoire en quelques mots

- Localisée dans les Hautes-Alpes, la **Roche de Rame appartient à la communauté de communes du Pays des Écrins**. Elle bénéficie d'une **situation géographique privilégiée et d'un environnement de qualité** : vallée de la Durance, localisation entre le Parc national des Écrins et le Parc naturel régional du Queyras, présence d'un lac d'origine glaciaire, espaces naturels préservés, ...
- Dans cette commune rurale de 813 habitants¹, **l'urbanisation s'est principalement développée en fond de vallée en rive gauche de la Durance, le long de l'axe routier et autour de différents hameaux** qui composent aujourd'hui le village de la Roche de Rame ;
- **Majoritairement résidentielle, la commune abrite quelques PME** (ZA du Planet, recyclage carrosserie) **et TPE** qui interviennent notamment dans les secteurs du BTP et de l'artisanat. Le **secteur touristique est lui en développement autour du sport et des activités de pleine nature** ;
- La RN 94, qui traverse le village, est identifiée comme une importante source de nuisances par les habitants (flux routiers, problème de régulation de vitesse, manque de stationnements, nuisances sonores...).

¹ Source : Insee, RP 2018

Les enjeux socio-économiques

Le projet s'inscrit sur un axe principal structurant du réseau routier des Hautes Alpes, la RN94, dont le trafic, globalement en hausse, s'intensifie annuellement lors de pics saisonniers (estival et hivernal).

Les enjeux du réaménagement de la RN94 au droit de la Roche de Rame sont, notamment :

- L'**apaisement de la traversée de la Roche de Rame** pour les habitants et les visiteurs de passage ;
- La **résolution des difficultés de croisement** engendrée par le goulot d'étranglement au secteur « Les Queyras »
- La **contribution au projet de développement local** : requalification du cœur de village, développement de mobilités douces, développement touristique... ;
- La **maîtrise des enjeux techniques** : géotechnique, hydraulique (zone inondable Durance et affluents), hydrogéologique (fonctionnement du lac)...
- La **préservation** de la richesse écologique des espaces naturels et du cadre de vie.

Description de l'opération

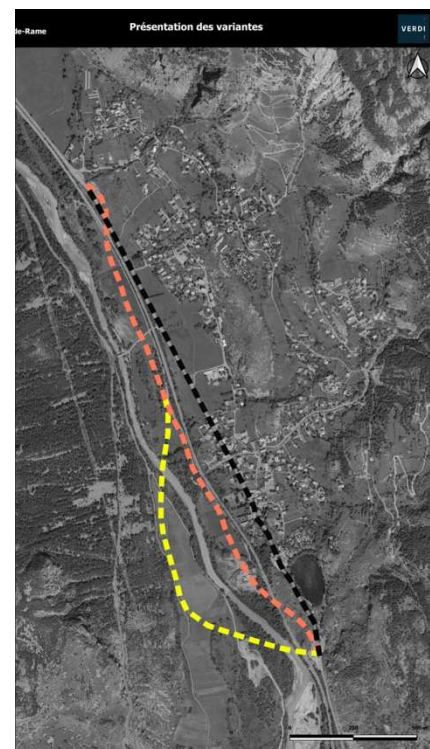
Description générale

En 1999, une Déclaration d'Utilité Publique a été obtenue pour réaliser une déviation de la RN94 sur la commune de la Roche de Rame. Inscrite au CPER 2001-2006 pour 19,4 M€, la DUP du projet est rendue caduque en 2005 en raison de l'augmentation du coût de l'opération à 50M€ (voie ferrée à dévier).

En 2017, une nouvelle commande ministérielle a mandaté la DREAL PACA pour étudier les suites du projet.

Le Comité de Pilotage du 22 février 2019 a entériné l'étude de trois variantes de tracé que la DREAL PACA s'est engagée à approfondir à travers des études d'opportunités qui vise à valider leur faisabilité :

- Variante n°1 : **déviati on plaine (tracé jaune)**
 - Sous-variante n°1 : **déviati on plaine 2 sens**
 - Sous-variante n°2 : **déviati on plaine 1 sens²**
- Variante n°3 : **déviati on Durance voie ferrée (tracé orange)**
- Variante n°4 : **aménage ment sur place (tracé noir)**



Caractéristiques techniques

Le projet d'aménagement de la RN94 au droit de la Roche de Rame cadré par des contraintes intangibles, telles que la présence du lit mineur de la Durance et de la voie ferrée existante. Plusieurs variantes sont donc en cours d'étude et de conception afin de répondre aux enjeux environnementaux, de prendre en compte les demandes locales et contraintes du site.

² Cette sous-variante n°2 a été abandonnée suite aux résultats des premières études d'opportunités. La déviation plaine 1 sens ne fait plus partie aujourd'hui des variantes proposées.

Des études techniques de trafic, acoustiques et hydrauliques permettent de vérifier la faisabilité et l'opportunité des différentes variantes. En parallèle une démarche de concertation continue est engagée pour venir alimenter la réflexion sur l'opportunité des différentes variantes.

Une comparaison technique des variantes étudiée par le maître d'œuvre a été réalisée en 2021, en vue de l'engagement de la concertation L103.2 dont l'objectif est de définir une variante préférentielle.

Avancement de l'opération et échéances prévisionnelles

Dispositif de concertation du public

Une démarche de travail concerté avec les élus, les acteurs locaux et la population est engagée entre mai et octobre 2021. Les échanges avec les acteurs locaux ont pour but d'affiner les variantes qui seront présentées à la concertation L103.2 qui se tiendra début 2022 :

- **6 mai 2021** : réunion publique de lancement et de présentation des modalités de la concertation au grand public ;
- **17 juin 2021** : atelier n°1 - approfondissement et enrichissement des orientations prioritaires de développement de la commune ;
- **Septembre - octobre 2021** : qualification des propositions de variantes.

Étapes clés

1999	Obtention d'une DUP pour une déviation de la RN94 sur la commune
2000	Inscription au CPER 2001-2006
2005	DUP caduque
7 juillet 2017	Nouvelle commande ministérielle qui mandate la DREAL pour étudier de nouvelles variantes
2018	Mise à jour des études de faisabilité et analyse de variantes nouvelles
2019	COFIL : choix de 3 variantes à approfondir dans les études d'opportunité n°2 et porter à la concertation
Déc 2020	Engagement des études d'opportunité n°2
Mars à octobre 2021	Concertation continue : Réunion publique n°1 et atelier n°1 – orientations prioritaires de développement de la commune Réunion publique n°2 et atelier n°2 – qualification et comparaison des variantes

Étapes prévisionnelles

Nov. 2021– Janvier 2021	Finalisation des études d'opportunité par le maître d'œuvre
Juin/juillet 2022	Lancement de la concertation réglementaire L. 103-2 : choix de la variante préférentielle
Septembre 2022	Analyse technique de la variante préférentielle pour validation par le comité de pilotage
Octobre 2022 – Mars 2023	Études préalables à l'enquête publique

Volet financier

Les études en cours sur le projet d'aménagement de la RN94 au droit de la Roche de Rame sont portées et financées à 100% par l'État jusqu'à la fin de la DUP.

La conception détaillée, les acquisitions foncières et les travaux feront l'objet d'une inscription dans le cadre du prochain Contrat de Plan-État Région 2023/2027.